

Le basket, à Nancy, une école de dignité pour les fillettes voilées ?

écrit par Christine Tasin | 2 mai 2013



Dans le magazine de la ville de Nancy de février 2013 page 5, on découvre une photo qui fait hurler.



Un titre : *Quand le sport est une école de dignité.*

Dessous une photo avec la légende suivante : « *Présenté par Lucienne Redercher, un chèque de 2000 euros pour soutenir l'AS Haut-du-Lièvre Nancy Basket Club dans ses engagements éducatifs.* »

Comment les responsables de l'association Haut-du-Lièvre Nancy Basket Club ont-ils pu accepter que des fillettes portent le voile (ou le bonnet) dans le cadre de leurs activités et lors de la remise du chèque ?

Comment osent-ils parler de dignité et d'engagements éducatifs ?

Pire encore, comment la Mairie de Nancy peut-elle encourager cette discrimination envers les filles en la récompensant avec

l'argent du contribuable ?

Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit.

Voici le paragraphe qui se trouve sous la photo :

Marie-Catherine Tallot, l'adjointe déléguée au sport, et Lucienne Redercher, celle en charge des Droits de l'Homme, partagent le même souci : ne pas voir les discriminations entacher la pratique sportive et même, bien au contraire, mettre le sport au service du respect de la dignité humaine. Un engagement qui s'est déjà traduit par la mise en oeuvre, avec la complicité de la l'Office municipal des sports, d'une charte : « ensemble faisons équipe contre les discriminations », signée aujourd'hui par plus de 70 clubs. Son prolongement logique était la remise d'un prix à une association la plus en pointe dans ce domaine. Première lauréate : l'AS Haut-du-LIèvre Nancy Basket Club. Une structure déjà réputée pour la qualité du travail qu'elle effectue avec les femmes du quartier afin de leur ouvrir l'univers du sport, mais dont le rôle éducatif revendiqué touche aussi les enfants de 10 à 12 ans. Pendant les stages, ils bénéficient en effet d'apprentissages consacrés aux règles de conduite en société et au respect de l'autre, quelles que soient ses croyances, son apparence ou ses orientations de vie.

Intéressant, n'est-ce pas ?

Pour recevoir de l'argent de la Mairie, à Nancy, il suffit d'accepter en son sein que les fillettes soient voilées... et de former les jeunes français d'origine qui vous sont confiés à trouver normal que des filles, parce qu'elles n'ont pas de phallus, soient obligées de cacher leurs cheveux, à trouver normal que les filles, parce qu'elles sont nées sans phallus, soient discriminées, marquées d'un voile ou d'un foulard.

Je vous invite à dire votre façon de penser à la [mairie](#) de Nancy, parce que, quand même, on fait de drôles de choses avec

l'argent du contribuable, à Nancy et on a une drôle de façon de comprendre la discrimination !

Mairie, 1 Place Stanislas 54000 Nancy 03 83 85 30 00

Christine Tasin
